

A propos du comité international de défense des prisonniers politiques en europe occidentale.(c.i.d.p.p.e.o.)

---

en 1975, des représentants de plusieurs pays se réunissent à utrecht dans le but de créer un comité international de défense des prisonniers politiques en europe occidentale.

à l'issue de leurs travaux, ils adoptent le préambule suivant :

préambule :

considérant que :

- 1° les luttes anti-impérialistes et anti-fascistes se développent dans les pays du tiers-monde et dans les puissances occidentales,
- 2° face à ces luttes, on enregistre dans tous les états capitalistes l'adoption de différentes mesures de restriction des droits civils et politiques, notamment dans le domaine judiciaire,
- 3° dans plusieurs pays, des prisonniers politiques accusés d'avoir employé la violence, en participant à ces luttes sont soumis de la part des pouvoirs exécutifs et judiciaires à un régime spécial de détention visant à détruire leur identité,
- 4° des états, tenus par leurs lois et leurs conventions internationales à respecter les droits de l'homme, ont développé des formes scientifiques de torture,
- 5° une forme nouvelle de torture est la privation sensorielle ajoutée à l'isolement à long terme et tendant à la destruction de l'individu,
- 6° l'isolement à long terme combiné avec la privation sensorielle est employé depuis plusieurs années contre les prisonniers politiques, en particulier contre ceux de la R.A.F. en rfa,
- 7° les droits de la défense ont été gravement entravés en rfa par une loi spéciale, entrée en vigueur le 1-1-75,

des avocats, universitaires, médecins et écrivains de france, belgique, hollande, italie, états-unis, angleterre et rfa ont décidé de créer un comité international de défense des prisonniers politiques en europe occidentale.

en octobre '76, sur la convocation d'avocats bruxellois se tient la première réunion du c.i.d.p.p.e.o.-belgique. à cette occasion, la section belge marque son attachement au préambule élaboré à Utrecht et envisage ses possibilités d'intervention en soutien aux prisonniers politiques. après un an d'existence, la section belge a à son actif une étude sur la convention dite "anti-terroriste", l'information et des interventions dans la presse progressiste, la coordination du secrétariat international ainsi que plusieurs protestations auprès de la justice allemande, portugaise, irlandaise et italienne. après un an d'existence aussi, le c.d.p.p.e.o.-belgique s'est trouvé plongé dans une crise née de la confrontation de réflexions politiques divergentes, ce qui ne s'est certainement pas traduit d'une manière constructive. mais la volonté de mener le combat sur le front de la défense des prisonniers existe.

une réunion plénière se tiendra le samedi 17 septembre à 14h.30 à la brasserie verschueren 11, parvis de st gilles 1060 bruxelles.

nous appelons un maximum de révolutionnaires à participer activement à cette réunion afin d'assurer la force et l'efficacité du c.i.d.p.p.e.o.-belgique et afin d'éviter qu'il ne devienne une organisation de défense des défenseurs, une bonne conscience pour ceux qui s'y interrogent sur la finalité politique de leur présence : " la conclusion, c'est l'appel à une défense plus adaptée à ces types nouveaux de répression...".